

Les **C**hambres de **C**ommerce et d'**I**ndustrie au service du **D**éveloppement **D**urable



Le réseau des CCI a pour mission d'accompagner les entreprises dans toutes les transitions qui s'opèrent dans l'économie actuelle.

La transition environnementale en est une, c'est pourquoi les Chambres de Commerce et d'Industrie se mobilisent et proposent des programmes d'accompagnement pour augmenter les performances environnementales et économiques des entreprises.

Programme Eco-conception

Objectif : produire autrement afin d'accroître son efficacité et accéder à de nouveaux marchés, tout en réduisant son impact environnemental.

- **Conseil** : apport d'un socle de connaissances nécessaire et suffisant pour comprendre l'éco-conception, ses enjeux et ses opportunités pour le développement de votre activité.
- **Formation** : apport de contenu méthodologique, apprentissage de l'usage des outils d'Analyse de Cycle de Vie, formation au management de projet d'éco-conception, interprétation de résultats et écriture de plan d'actions d'amélioration (réduction de l'impact environnemental et recherche d'économies).
- **Développement** : du diagnostic à l'atteinte d'objectifs définis avec votre Direction, le conseiller CCI met son expertise au profit de votre projet de conception et assure votre suivi selon les indicateurs de résultats.

Plus d'informations : www.centre.cci.fr



Contribution aux schémas régionaux

Objectif : proposer des stratégies pour favoriser les activités des entreprises en respectant les principes de développement durable.

CCI Centre-Val de Loire représente les intérêts des entreprises en prenant part à l'élaboration des documents suivants :

- SRCAE : Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie,
- SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique,
- PREDD : Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux,
- PRSE : Plan Régional Santé Environnement.

Passeport Énergie

Objectif : maîtriser les consommations énergétiques de l'entreprise !

Cet outil s'adresse aux PME, pour leur permettre de maîtriser leurs consommations d'énergie et limiter leur dépendance énergétique. Il est subventionné par l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire pour que des conseillers CCI réalisent des visites énergie dans les entreprises et il comprend :

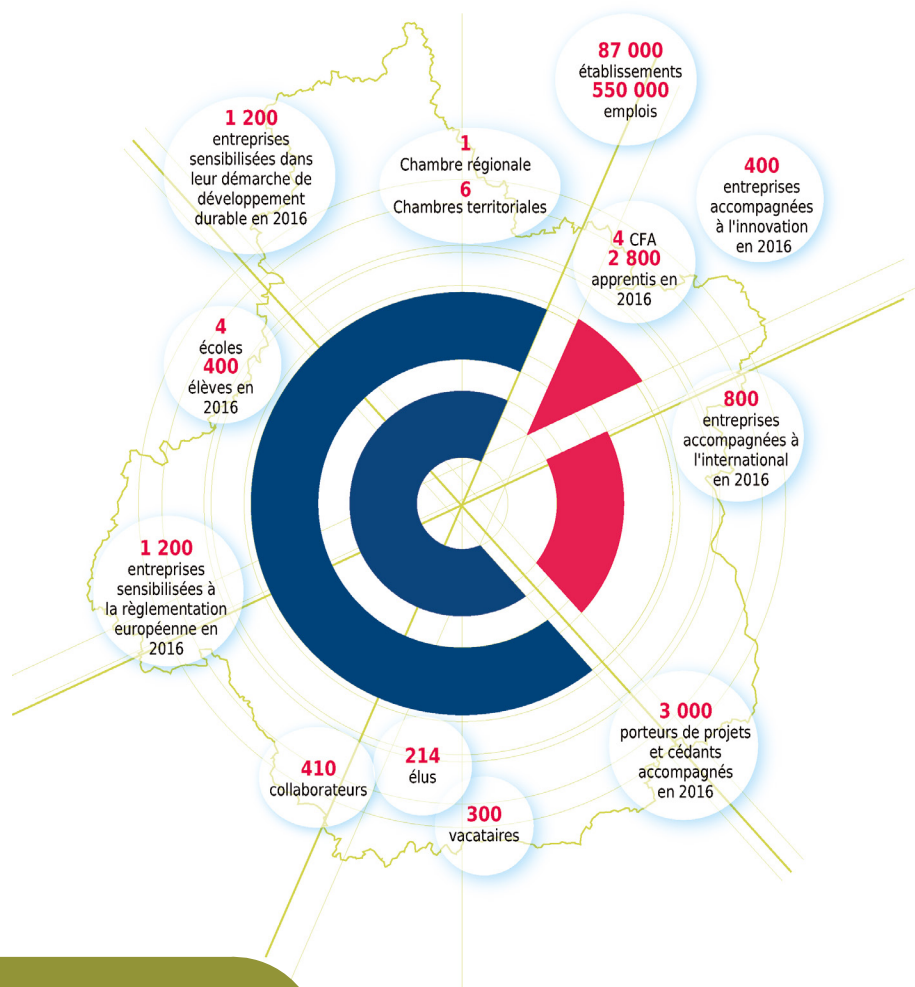
- un bilan de la situation énergétique du site,
- des pistes d'actions et des recommandations pour réduire les consommations d'énergie,
- la mise à disposition de l'outil « Eval'énergie »,
- un suivi sur 6 mois pour aider à la mise en œuvre des préconisations.



Des réunions de sensibilisation, des rencontres d'échanges d'expériences et des visites de sites sont organisées.

Plus d'informations : www.centre.cci.fr

Le réseau des CCI Centre-Val de Loire en chiffres :



Vos contacts :

Dominique Proy - Coordinatrice régionale Développement Durable - 6 rue Pierre et Marie Curie - PA d'Ingré - 45926 Orléans Cedex 9 - Tel. 02 38 25 25 24 - **Valérie Barthe** - Communication - Tel. 02 38 25 25 23 - www.centre.cci.fr